

tations veineuses presque entièrement effacées. En renouvelant ces mêmes applications pendant sept ou huit jours, on arrive à faire disparaître entièrement les tumeurs veineuses.

Si les heureux résultats annoncés par le docteur Linon venaient à se confirmer, ce serait assurément là le meilleur et le plus simple des traitements applicables aux varices volumineuses. Mais avant de préconiser cette médication, il convient d'attendre qu'un plus grand nombre de médecins l'aient expérimentée et aient fait connaître le résultat de leurs essais.—*Revue de T. M. C.*

PROCÉDÉ PRATIQUE D'EXTRACTION DES CORPS ÉTRANGERS SOLIDES DU CONDUIT AUDITIF EXTERNE.—De nombreux procédés ont été à cet effet mis en usage : le plus simple, et qui peut être en quelque sorte improvisé sur le champ, c'est le procédé dit de l'*épingle recourbée*, auquel M. le docteur Delore (de Lyon) a apporté des modifications qu'un de ses élèves, M. Eugène Vincent, vient de faire connaître en détail, et qui méritent de fixer l'attention. L'instrument dont il s'agit est tout simplement une épingle dont on a fait un crochet en lui imprimant une forme et certaines courbures exactement déduites des données anatomiques relatives au conduit auditif externe. Il est bon de choisir autant que possible une épingle d'environ 5 centimètres de long et assez forte pour permettre, au besoin, une traction sérieuse ; on saisit l'extrémité la plus acérée de la pointe entre les mors d'une pince (la pince à dissection, par exemple) et on la fléchit à angle droit dans le but de créer une griffe qui se fixe dans le corps étranger et l'empêche de fuir ; puis, à partir de l'angle de cette première courbe, on imprime à l'épingle une seconde courbe également à angle droit sur une longueur de 3 millimètres, de manière à transformer ainsi l'extrémité de l'épingle en un crochet de forme quadrangulaire. L'épingle ainsi préparée doit être placée entre les mors d'une pince, celle-ci faisant le rôle du manche ; la pince porte-aiguille est la mieux appropriée, parce qu'elle s'oppose à tout mouvement de rotation de l'épingle. Mais on peut aussi se servir de la pince à pansement ; seulement, il est nécessaire alors de courber à angle droit l'extrémité mousse ou cul de l'épingle, comme on a fait de la pointe, dans une étendue exactement indiquée par la largeur des branches de la pince à mors plats : dans ces conditions on prévient toute possibilité de mouvement rotatoire de l'extrémité saisie de l'épingle ; celle-ci, après cette préparation, qui est de la sorte complète, ressemble à un long Z horizontal.

L'instrument est prêt, il s'agit de l'introduire pour l'extraction du corps étranger. L'examen préliminaire des parties étant fait (et l'on ne saurait trop y apporter de soins pour se convaincre de la présence réelle du corps étranger) ; la tête du patient étant immobilisée dans une situation qui permettra le meilleur éclairage possi-